

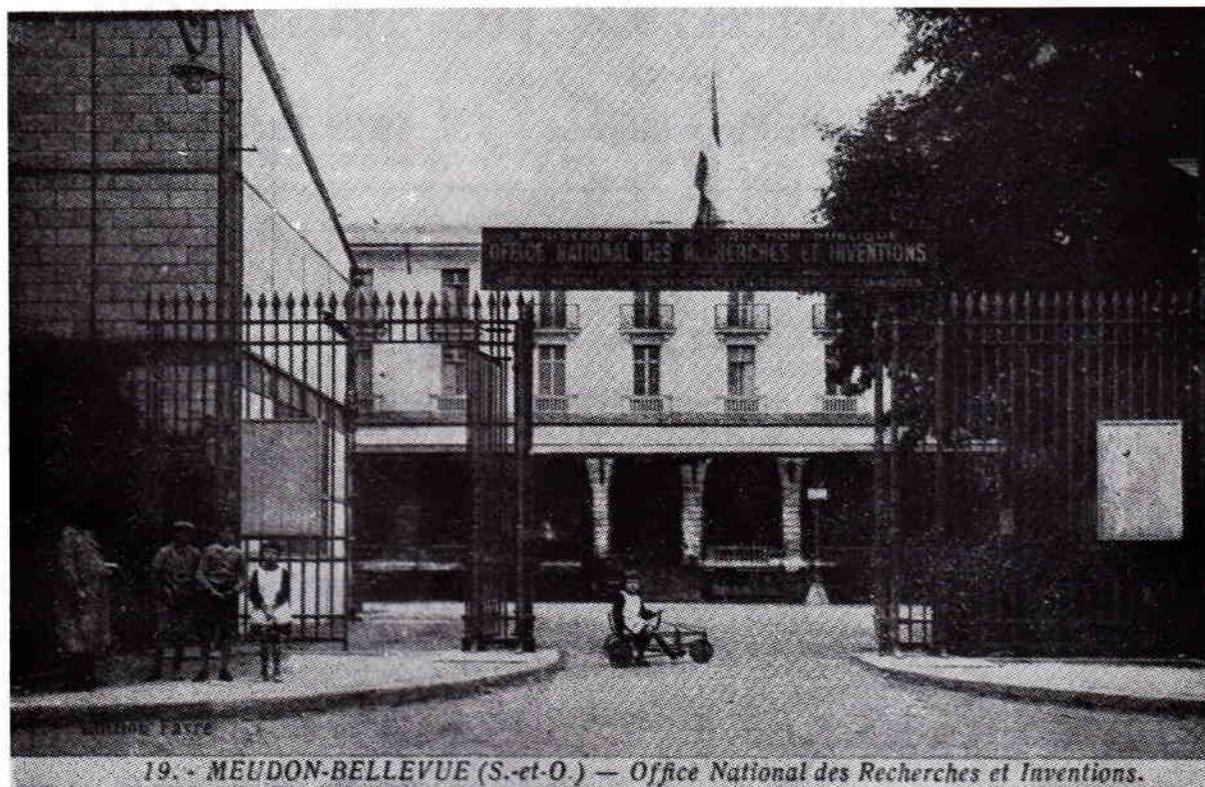
Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Siège social : En la Mairie de Meudon

12 Francs

Bulletin N° 65

1988 - N° 1



(Photo C.N.R.S.).

Entrée de l'Office National des Recherches et Inventions (1922-1938)

Villas - Appartements - Terrains - Locations

MEUDON IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais MEUDON

Tél. 46.26.65.25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ? RÉALISEZ-LES TRÈS
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

Crédit Mutuel de Meudon

22, rue de la République - Tél. 46.26.39.13

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 45.34.12.01

Salles de Bains - Chauffe-bains, Chauffe-eau à gaz et électriques

Société d'Exploitation des Établissements

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue - 92 MEUDON



GARAGE RABELAIS

CITROEN MEUDON

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 46.26.45.50

NAISSANCE ET EVOLUTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A MEUDON

LES LABORATOIRES DU C.N.R.S. DE BELLEVUE

(Première Partie)

Au cours des décennies écoulées depuis la Seconde Guerre mondiale, on a assisté à une importante implantation d'organismes scientifiques dans toute une région située au sud-ouest de Paris et que le développement industriel du début du siècle avait à peu près complètement ignorée. Cette région, que l'on peut définir comme le secteur circulaire balayé d'ouest en est sur une distance angulaire de 45 degrés environ par un rayon de moins de 20 kilomètres reliant en ligne droite Meudon à Gif-sur-Yvette, manifeste en cette fin du xx^e siècle sa vocation scientifique et technique, par le nombre et la qualité des établissements qui s'y trouvent disséminés, savoir :

- grandes écoles : Ecole Polytechnique, Ecole Centrale des Arts et Manufactures, Ecole Supérieure d'Electricité, Hautes Etudes Commerciales ;
- unités d'enseignement et de recherche universitaires : Université Paris XI ;
- grands complexes de recherche : Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay, Groupes de laboratoires propres du Centre National de la Recherche Scientifique, Observatoire de Paris-Meudon, laboratoires relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (O.N.E.R.A., Centre de Chalais-Meudon).

De toutes les localités impliquées dans l'accueil de ces établissements, Meudon est la seule qui puisse se prévaloir de compter trois d'entre eux sur son sol puisque, outre l'O.N.E.R.A. et l'Observatoire, s'y trouve le groupe le plus important et le plus ancien des laboratoires relevant du C.N.R.S.

Sans aucun doute, notre commune doit ce privilège à sa position géographique : proximité de la capitale, situation en balcon dominant le premier méandre de la Seine en aval de Paris, situation qui lui a valu un passé historique prestigieux dans lequel le développement scientifique actuel plonge ses racines. Il suffit en effet, pour étayer ce propos, d'évoquer l'arrêté du Comité de Salut public du 20 octobre 1793, selon lequel une série d'expériences commencée à La Fère doit être poursuivie par une nouvelle série « *qui sera exécutée avec le secret nécessaire* », et le texte de poursuivre que, pour ce faire, il sera mis à la disposition des « *commissaires* » chargés des expériences « *un local vaste et clos : le château-neuf et le petit parc de Meudon ;... Cette enceinte sera désignée par des inscriptions sous le titre d'Etablissement national pour différentes expériences sous la responsabilité du Comité de Salut public...* ». Comme on le sait maintenant, le château-neuf fut alors le lieu d'expériences sur des aérostats auxquelles sont associés les noms du physicien M.-J. Coutelle puis de N.-J. Conté. Elles aboutirent à la fabrication d'appareils opérationnels dont le plus

célèbre participa en 1794 à la bataille de Fleurus. Dès lors la page était définitivement tournée : les terres des chasses royales et des fêtes princières de Meudon-Bellevue seront désormais des terres d'accueil pour la grande aventure scientifique qui va prendre son essor avec le xix^e siècle. Toutefois, il faudra attendre le dernier quart de ce siècle pour que l'Observatoire s'installe au château-neuf et pour que soient édifiées au point bas de la grande perspective du château-vieux, jadis dessinée par Le Notre, les constructions du grand Centre aérostatique de Chalais-Meudon ; il faudra encore attendre le xx^e siècle et la fin de la Première Guerre mondiale pour que s'implante, à Bellevue cette fois, la Direction des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions, dont le groupe des laboratoires du C.N.R.S. est l'héritier en ligne directe.

Le présent article se propose de mieux faire connaître les origines, les structures et le fonctionnement de ces laboratoires qui sont parmi les plus anciens établissements de recherche de la région parisienne ; il se propose aussi de souligner l'importance tant au niveau national qu'international des recherches fondamentales qui y sont poursuivies et dont les retombées dans le domaine appliqué sont très nombreuses et souvent du plus haut intérêt pour la technologie moderne.

REGARD SUR LE PASSE

DU COMPLEXE SCIENTIFIQUE DE BELLEVUE

Du XVIII^e siècle à la fin de la Première Guerre mondiale

Le campus sur lequel s'élèvent la plupart des laboratoires du C.N.R.S., dont l'entrée principale est au numéro 1 de la place Aristide-Briand, est une partie du domaine que rendit célèbre Mme de Pompadour en y faisant construire une demeure élégante, de proportions relativement modestes, après que le roi Louis XV lui eût cédé en 1749 les terres qu'il avait acquises l'année précédente avec l'intention de faire édifier un pavillon dominant la Seine et qui lui offrirait un panorama d'une étendue exceptionnelle. Après un séjour de sept ans, Mme de Pompadour vendit le château au roi. Devenu en 1757 demeure royale, le château subit des modifications intérieures et extérieures importantes pour être habité, seize années durant (1775-1791), par « Mesdames », filles de Louis XV. Elles en furent chassées par la Révolution et le domaine, après avoir été pillé, fut vendu comme bien national. Acquis en 1823 par un homme d'affaires A. Guillaume uniquement soucieux de réaliser une bonne opération financière, le parc fut loti, et les pierres du château furent une à une réemployées dans de nouvelles constructions. D'abord difficile, la vente des lots fut, par la suite, favorisée par l'arrêt à Bellevue des

trains de la nouvelle ligne de chemin de fer de Paris à Versailles.

C'est ainsi qu'en 1846, Louis Fleury, médecin de son état, acquérait une partie de l'ancien domaine royal pour y édifier un établissement hydrothérapique, alimenté par les sources de Montalais et qui connut une belle réussite. De son temps, puis du temps de ses successeurs les docteurs Lévy-Dupré et Tardivel, les curistes étaient hébergés dans un bâtiment situé exactement à l'emplacement du bâtiment central actuel du C.N.R.S. Ainsi, peut-on dire, en raison de cette activité médicale, que la destinée scientifique des lieux était déjà esquissée, mais elle ne devait se préciser définitivement que près d'un demi-siècle plus tard. En effet, après des années de fonctionnement, l'établissement hydrothérapique fut acquis en 1881 par des hommes d'affaires avisés qui ayant saisi tout le parti que l'on pouvait tirer d'un grand hôtel jouissant d'un cadre campagnard et d'une vue admirable dans un lieu desservi par le chemin de fer et par les bateaux-mouches relayés au débarcadère par un funiculaire, décidèrent le remplacement de l'hôtel des curistes par un bâtiment plus grand et plus luxueux, doté des distractions dont étaient friands les Parisiens de la « Belle Epoque ».

De 1910 à 1913, le Grand Hôtel de Bellevue devenu propriété de Louis Paillard, restaurateur réputé, attira une clientèle élégante. Il fut à nouveau vendu, mais cette fois pour servir d'école de danse à la célèbre Isadora Duncan

que la guerre devait bientôt faire partir pour l'étranger, tandis que l'hôtel était aménagé en hôpital.

Dans l'histoire de ce bâtiment, les années de joyeuse insouciance ne sont qu'une courte parenthèse : acheté en 1919 à Isadora Duncan par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à l'initiative de Jean-Louis Breton, pour y installer la Direction des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions, il devenait et fut désormais le siège d'une activité laborieuse et austère.

De la fin de la Première Guerre mondiale à la création du Centre National de la Recherche Scientifique et à la mise en place de ses premiers laboratoires, à Bellevue (1919-1940)

Le décret qui avait institué le 14 avril 1919 la Direction des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions et la rattachait au Ministère de l'Instruction Publique fut, quelques semaines plus tard, suivi par un projet de loi visant à créer un Office National des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions auquel devaient être rattachés les Services de la Direction. La loi créant l'Office ne fut promulguée que le 29 décembre 1922. Dirigé par J.-L. Breton comme tous les services qui, sous diverses appellations l'avaient précédé depuis 1915, l'Office était en mesure de remplir immédiatement sa mission qui était de « provoquer, de coordonner et d'encourager les recherches



(Photo C.N.R.S.).

Le « Grand Hôtel » de Bellevue avant son acquisition en 1919 par le Ministère de l'Instruction Publique

scientifiques de tous ordres, notamment les recherches appliquées au progrès de l'industrie nationale ».

De fait, à Bellevue, sur l'emplacement en terrasse de l'ancien « Grand Hôtel » qui se prêtait bien aux expériences d'optique, d'acoustique et aux essais de toutes sortes, l'Office développa rapidement des ateliers : ateliers de mécanique, de forge, de menuiserie, un bureau de dessin, des magasins de stockage de pièces de rechange, une grande installation électrique dotée d'un matériel de choix.

Le nombre des réalisations à porter à l'actif de l'Office est considérable et recouvre des activités aussi diverses que des concours de camions à gazogène et de véhicules à traction électrique, la réalisation de nombreux appareils utilitaires, le montage et l'expérimentation devant l'ancien hôtel d'un escalier roulant, l'invention de procédés nouveaux concernant par exemple les peintures et leur application au pistolet, la conservation des caoutchoucs, la lutte contre la corrosion, l'application de la trichromie au cinéma en couleurs. Sans prétendre, il s'en faut, à une énumération exhaustive du palmarès de l'Office, il faut mentionner la participation active à des expositions comme l'Exposition sur le Feu, le Salon nautique, le Salon des Appareils ménagers. Le foisonnement des inventions était tel que la revue *Recherches et Inventions* de l'Office pouvait faire paraître un fascicule par semaine dès 1919, rythme qui devint bimensuel à partir de 1923 mais avec diffusion de la publication chez tous les libraires afin qu'elle soit à la disposition du grand public que passionnaient toutes ces innovations.

Plus particulièrement, au cours de ces années de l'entre-deux guerres, deux réalisations de l'Office méritent de retenir l'attention. Ce sont :

1° *La Station de Recherches et d'Expériences Techniques* créée en 1923 en collaboration étroite avec l'Office National des Combustibles Liquides dont la direction fut confiée à un jeune ingénieur des Mines, docteur ès-sciences, Claude Bonnier. Grâce à lui, de nombreuses études sur les carburants, la mise au point d'une méthode de contrôle des moteurs par analyse des gaz d'échappement, firent acquérir à la Station une réputation internationale.

La station devait prendre plus tard, le 19 juillet 1945, le nom de Station Nationale de Recherche Claude Bonnier lorsque le ministre R. Lacoste vint inaugurer la plaque commémorative rappelant les services du premier directeur de la Station, engagé dans les Forces françaises combattantes, mort pour la France le 9 février 1944.

2 *Le Laboratoire du Grand Electro-Aimant.*

Le projet de construction d'un électro-aimant produisant des champs magnétiques intenses avait retenu l'attention des physiciens français dans les années qui avaient précédé la Première Guerre mondiale. L'un d'eux, Aimé Cotton, professeur à la Sorbonne et membre de l'Académie des Sciences, soutint en 1924, avec une très grande autorité, le projet de construction de l'appareil conçu par P. Weiss, modifié toutefois selon les suggestions de quelques spécialistes. Lorsque le projet définitif fut agréé par l'Académie des Sciences, celle-ci en confia l'exécution à A. Cotton qui

eut ainsi la double tâche de réunir les fonds nécessaires et de trouver les locaux pouvant accueillir l'appareil.

L'attribution par l'Académie des Sciences d'une partie des fonds recueillis par la Journée organisée pour le centenaire de la naissance de Pasteur, jointe à celle de fonds de la Fondation Villemot dont le but était de faciliter les recherches, l'obtention de subventions comme suite à de nombreuses démarches auprès d'industriels, enfin le désistement par A. Cotton lui-même d'un prix que lui avait décerné l'Académie des Sciences permirent de résoudre le problème financier. Celui des locaux le fut par l'Office qui put offrir un hangar et les groupes électrogènes de courant continu.

C'est ainsi qu'en juillet 1928 pouvait être installé, non loin de l'arrivée du funiculaire, un appareil de 100 tonnes alimenté en courant continu, pouvant dans les meilleures conditions produire un champ magnétique de 70 000 gauss, performance que n'atteignait aucun autre appareil dans le monde à cette époque.

Le Grand Electro-Aimant n'est plus utilisé aujourd'hui, mais il a un intérêt historique et on peut noter avec satisfaction que le C.N.R.S., dans ses projets à court terme, a prévu des aménagements permettant au public de satisfaire la légitime curiosité suscitée par un tel appareil.

Aimé Cotton avait prévu que l'utilisation du Grand Electro-Aimant nécessiterait, à côté, de nombreux appareils et des salles de travail pour la préparation des expériences. Il consacra beaucoup de temps et d'efforts pour créer le premier laboratoire de recherche fondamentale dans lequel de nombreux physiciens français et étrangers vinrent réa-



(Photo C.N.R.S.).

Vue du Musée de l'Office installé dans une salle de l'ancien « Hôtel de Bellevue »

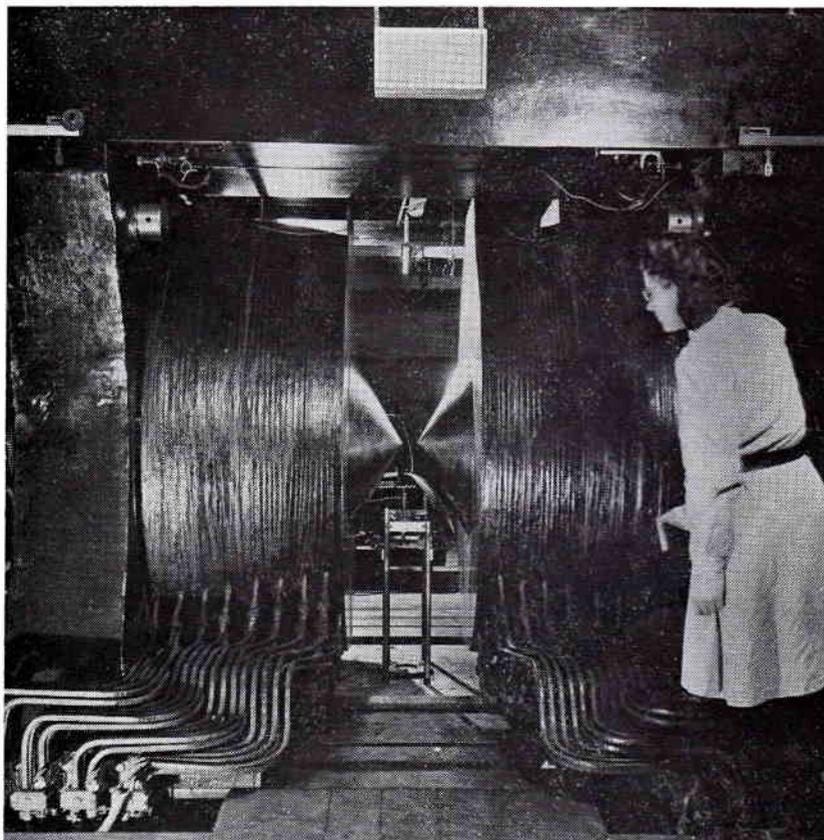
liser des expériences qui ne pouvaient alors être faites ailleurs.

Bientôt des recherches variées vont être suscitées par les premiers travaux réalisés grâce au « Grand Electro-Aimant » de l'Académie des Sciences et de nombreux laboratoires seront créés sur le coteau de Bellevue. Leur existence même sera un élément de pression non négligeable sur les pouvoirs publics de plus en plus confrontés à la nécessité d'organiser et de gérer la recherche scientifique française; l'acheminement vers cet objectif trouvera son aboutissement, comme on va le voir, en 1939. Il faudra en effet passer par la création en 1930 d'une Caisse des Sciences chargée « d'encourager et de faciliter la recherche par des subventions, des bourses, des aides aux savants dans le besoin et, en 1933, par celle d'un Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique d'abord associé à la gestion de cette Caisse puis qui fusionnera avec elle en 1935. Il faudra aussi le remplacement, en 1938, de l'Office National des Recherches et des Inventions de Bellevue par le Centre National de la Recherche Scientifique Appliquée pour qu'enfin soit créé par un décret-loi du 19 octobre 1939 le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) qui absorbera les précédents organismes et le Service Central de la Recherche du ministère de l'Éducation nationale. Les caractéristiques et les missions du C.N.R.S. seront fixées par l'ordonnance du 2 novembre 1945. Sous l'impulsion notamment de F. Joliot-Curie et de G. Teissier, cet organisme central sera pourvu en 1949 d'un Comité National de la Recherche Scientifique divisé en sections dont chacune a

pour tâche, dans le domaine qui la concerne, de gérer l'activité scientifique répondant aux grandes orientations définies par le gouvernement. L'originalité de ce Comité était alors d'être composé, pour un tiers de personnalités nommées par le ministère et pour deux tiers de spécialistes nommés à la suite des propositions résultant d'élections auxquelles participaient toutes les catégories de chercheurs dont le plus grand nombre appartenait à l'enseignement supérieur.

Comme on le voit, l'organisme scientifique de Bellevue, devenu en dernier lieu le Centre National de la Recherche Appliquée, a été, en quelque sorte, le « germe » à partir duquel le C.N.R.S. a pu cristalliser; historiquement, avec leurs équipements et leurs personnels désormais directement gérés par ce nouvel organisme central, les laboratoires existants ont été les premiers « laboratoires propres » du C.N.R.S., dénomination qui s'étendra, au fil du temps, à quelques autres formations de recherche qui seront créées, en fonction des besoins, tant en province qu'en région parisienne.

Il faut noter qu'en 1939, lors de son intégration au C.N.R.S., le Groupe des laboratoires de Bellevue a déjà débordé les limites du domaine acquis vingt ans plus tôt : deux terrains ont été achetés en 1930, l'un de petite dimension route de Vaugirard, l'autre beaucoup plus grand, au 4 ter, route des Gardes. Sur ce dernier a été bâtie, en 1933, la Station expérimentale du Froid, vers laquelle a été dirigé un embranchement de la ligne de chemin de fer Issy-Plaine-Puteaux qui passe à proximité. Cette Station était destinée



*Grand électro-aimant
de l'Académie des Sciences installé à Bellevue
en 1928 (partie centrale avec bobines
et pièces polaires).*

(Photo C.N.R.S.).

aux essais et contrôles de divers appareils industriels que le Comité Technique du Froid récemment créé avait pour mission de faire étudier et de faire tester.

Son directeur P. Lainé a dû répondre dès le début de la guerre à des problèmes intéressant la défense nationale et concernant le fonctionnement des armes ou des appareils placés à bord des avions et soumis par suite à de basses températures. Plus tard, le laboratoire toujours dirigé par P. Lainé s'orientera sur des sujets relatifs à l'industrie frigorifique avant de devenir le Laboratoire de Physique du Froid.

Proche de la Station du Froid avait été édifié en 1937 un bâtiment en forme de hangar ; après avoir servi d'entrepôt, il abritera, beaucoup plus tard, le Laboratoire d'Aérodynamique qui s'y trouve encore aujourd'hui, avec une partie de ses installations de soufflerie.

L'acquisition en 1932 d'une propriété située au 3, rue du Cerf (entrée actuelle au numéro 1) où l'on peut voir encore d'anciens bâtiments dont un hangar qui a été rénové récemment a marqué le premier développement de l'Office vers le quartier sud-ouest de Bellevue. Ce n'est que beaucoup plus tard, après la guerre, qu'une autre acquisition, dans la rue Emile (rue Hetzel) toute proche, créera dans ce quartier un nouvel îlot séparé du campus.

Parallèlement à ces extensions dans la période qui a précédé leur intégration au Centre National de la Recherche Scientifique, les Laboratoires de Bellevue avaient pu agrandir leur domaine initial par l'achat en 1933 d'une propriété située au 9 de la rue Basse-de-la-Terrasse et le 15 septembre 1939, de terrains qui leur furent cédés par la Société du Funiculaire de Bellevue. Le campus, ainsi substantiellement agrandi respectivement vers le nord et vers l'est, permettra, à partir de juin 1940, la mise en place et l'organisation de laboratoires de recherche fondamentale.

En achevant la première partie de cet article en 1940, année où le C.N.R.S. prend son essor et où les Laboratoires de Bellevue sont les pionniers dans la nouvelle voie qui s'ouvre à l'organisation et à la gestion de la recherche française, comment ne pas évoquer la participation du Président d'Honneur de notre Association, Louis Néel, alors jeune professeur à l'Université de Strasbourg ? En effet, tandis que la Faculté des Sciences de cette Université doit, après la déclaration de guerre, se replier tout entière à Clermont-Ferrand, L. Néel est chargé de mission par H. Longchambon, directeur de l'une des deux sections que compte le C.N.R.S. à sa création, celle à laquelle ressortissaient les questions de recherche appliquée. Il se voit alors chargé de prévoir l'organisation d'un centre de documentation, nécessaire au nouvel organisme ; il est aussi chargé des relations avec des personnalités scientifiques, administratives ou autres et, à ce titre, est amené à rechercher dans Bellevue les

propriétés susceptibles d'être acquises par le C.N.R.S. afin de permettre une extension du campus conforme aux exigences d'un développement, déjà prévisible, de nouveaux laboratoires.

Il revint aussi à L. Néel la délicate mission de rapatrier à Bellevue les appareils scientifiques de l'Université de Strasbourg qui n'ont pas suivi les personnels dans leur transfert à Clermont-Ferrand. C'est ainsi que furent sauvés de la perte ou de la destruction de précieux appareils de physique qui formeront le noyau d'instruments à partir duquel, dès la fin de la guerre, prendra naissance l'un des laboratoires les plus actifs du groupe, le Laboratoire du Magnétisme dont il sera question dans la deuxième partie de cet article.

La mission de L. Néel prend fin dès janvier 1940 car il est appelé au Centre de Recherche de la Marine à Toulon pour mettre au point un procédé de protection des navires contre les mines magnétiques, procédé qui ne tardera pas à faire la preuve de son efficacité en mer du Nord.

Durant ce bref passage à Bellevue, Louis Néel aura, néanmoins, eu le temps, avec ses collègues A. Lallemand et P. Soleillet, de mettre au point une fabrication industrielle de cellules photo-sensibles à l'infra-rouge, procédé qui sera transféré à l'industrie avant l'armistice.

On ne peut que regretter cette trop brève « carrière » de Louis Néel à Bellevue. Les événements de cette période de guerre le conduisent de Toulon à Grenoble où l'Université lui permettra de poursuivre ses recherches et où il recevra des crédits complémentaires du C.N.R.S. jusqu'à ce que le directeur Joliot-Curie décide la création du Laboratoire d'Electrostatique et de Physique du Métal pour lui en confier la direction.

Dans les années d'après la guerre, Grenoble connaîtra un développement considérable des sciences physiques dans tous les secteurs placés sous la direction de L. Néel. Cette métropole scientifique se trouvera, en 1970, sous les feux des projecteurs de l'actualité que braquera sur elle l'attribution à Louis Néel du prix Nobel de physique.

Se souvenant des contacts scientifiques et amicaux liés à Bellevue, notamment avec Ch. Guillaud, directeur du Laboratoire du Magnétisme, et des années de présidence du Comité de direction de ce laboratoire, Louis Néel choisira Meudon comme lieu de résidence, lorsqu'un peu plus tard cesseront ses fonctions officielles à Grenoble.

Je remercie M. L. Néel de m'avoir accordé un entretien au cours duquel j'ai pu recueillir les renseignements qui m'ont permis d'écrire les lignes qui le concernent.

Je tiens à souligner la compréhension et l'amabilité que m'ont témoignées toutes les personnes que j'ai rencontrées dans les différents services du C.N.R.S., me réservant d'être plus explicite à cet égard dans l'article qui suivra celui-ci.

Fin de la Première Partie

Paulette GAYRAL.

HOTEL ★★ NN

FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

Tél. : 46.30.22.55

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
92360 MEUDON LA FORÊT

Les Mousquetaires

Restaurant - Banquets

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion *

* Prix en vigueur au 15-12-81

MICHEL DAMOUR

TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 46.26.27.60 et 45.34.21.84

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

Ci^e La Providence

VIE — ACCIDENTS

VOL — INCENDIE

28 bis, rue de la République

MEUDON

Tél. 45.34.16.13

TOUJOURS PROPRE - TOUJOURS NET

AU PRESSING D'ARTHELON

Chez Madame LACAS

●
DÉPOSITAIRE BAS ET COLLANTS LE BOURGET

●
22, place Henri-Brousse - Meudon

☎ 45 34 66 36



626.71.57

Cadeaux

Objets utiles

pour la maison ...

l'artisanie

61, rue de la République

Tél. 46.26.71.57

MEUDON

Ouvert le DIMANCHE

NOUVELLES BREVES

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois dans le courant de l'année écoulée. L'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 12 décembre 1987 et a donné lieu à la lecture du rapport moral et d'activité 1987 par le secrétaire général, à celle du rapport financier établi par le trésorier ainsi qu'à l'intervention de plusieurs membres du Conseil, savoir, successivement : MM. Moraine, Millet, Wenagel, Mme Goubelin, MM. Ader, Poilevey, Larré, Clouzeau, invités à s'exprimer sur des points qu'ils avaient eu à connaître plus particulièrement dans le cadre des activités de notre association en 1987.

Beaucoup des sujets évoqués dans cette réunion avaient déjà été développés dans les « Nouvelles brèves » des précédents bulletins. La présente rubrique sera donc nourrie exclusivement, quand il y a lieu, par des compléments relatifs à des informations déjà diffusées qui, par suite, seront simplement actualisées, et bien entendu par des faits récents et donc nouveaux.

MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL

Le rapport annuel du secrétaire général a donné l'occasion, en Assemblée générale, de rappeler le remplacement, à sa demande, du président R. Millet par le colonel Moraine, et son élection à l'unanimité comme Président d'Honneur pour le remercier, selon les termes du secrétaire général lui-même, de son dévouement et de sa compétence.

A cette même réunion du 12 décembre, les administrateurs appartenant au tiers sortant ont été réélus, deux nouveaux administrateurs, MM. Bruère-Dawson et J. Crépey, ont été élus pour occuper deux postes vacants.

Enfin, le Conseil d'Administration du 3 février 1988 a pris acte, avec regret, de la démission de M. Meslet qui assumait la lourde tâche de documentaliste et, à ce titre, avait la responsabilité de rédacteur en chef du bulletin. La documentaliste adjointe (P. Gayral) a accepté d'assurer l'intérim de cette charge pour la période qui s'écoulera d'ici à un prochain remaniement du bureau.

Dans cette même séance, il a été envisagé de procéder prochainement à la cooptation de deux nouveaux administrateurs dont les noms seront proposés à la prochaine Assemblée générale.

QUELQUES NOUVELLES AGREABLES CONCERNANT...

• L'église Saint-Martin : suite à l'intervention de notre association auprès de la municipalité, des travaux sont en cours pour permettre l'écoulement normal des eaux de pluie. Une équipe spécialisée a par ailleurs entrepris le

décapage des boiseries intérieures qui avaient été bien malencontreusement peintes dans le passé. Enfin les travaux de restauration de la chapelle Coynard, partie la plus ancienne de l'église, sont en cours.

• Le Musée municipal : selon le président R. Millet, les travaux de remise en état du Musée seront achevés en 1989 et la salle peinte dont la restauration que nous attendons tous impatientement a été retardée par diverses causes non prévisibles, devrait être terminée pour la fin de l'année 1988.

• Le parc Paumier : l'acte par lequel la partie basse du parc Piaux devrait être cédée à la ville pour être jointe au parc Paumier est maintenant signé. C'est la consécration d'une promesse faite dans le cadre des conventions ayant abouti à la délivrance du permis de construire des logements dans la partie haute du parc.

• Le domaine de l'Observatoire : le ministère de la Culture et de la Communication a programmé pour 1988 le financement de travaux importants ; ils concernent l'Orangerie et la « promenade à l'Est ». L'étape la plus urgente, c'est-à-dire la réfection de la terrasse de l'Orangerie si indispensable à l'étanchéité, donc à la sauvegarde du bâtiment, commencera incessamment.

L'aménagement de la « promenade à l'Est », c'est-à-dire en contrebas du côté est de la grande terrasse, est également prévu dans ce programme. Il devrait recréer pour nous, au pied de l'escalier d'Aristote, le paysage qui avait séduit au XVIII^e siècle le peintre Grevenbroeck dont la toile destinée au château de La Muette est au musée Carnavalet où l'on peut aller la voir et rêver à l'embellissement futur de toute cette partie du domaine qui surplombe la rue des Sablons.

Mentionnons des améliorations ponctuelles intervenues récemment et qui ont leur importance : remise en état du mur de clôture dans la partie sud-est, restauration d'une travée du mur de soutènement de la deuxième terrasse, pose de la grille fermant l'accès à l'Orangerie par la rampe qui mène à la maison du gardien.

• Les arbres : les tilleuls adultes transplantés sur l'avenue du Château se maintiennent en bonne santé et de nouvelles transplantations sont envisagées.

D'autre part, grâce à l'intervention de notre Comité, un beau cèdre a pu être conservé dans la villa des Grimettes.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

Le Conseil d'Administration a étudié avec beaucoup de soin dans ses deux réunions des 17 novembre et 9 décembre, consécutives à des entretiens de MM. Moraine, Wenagel et Ader avec les services compétents de la mairie, le projet de révision du P.O.S. préparé par ces services afin de remettre au commissaire-enquêteur, dans le délai fixé, l'avis du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon dont le travail sur ce sujet, dans le passé, avait été considérable.

L'avis en question est formulé en deux pages dactylographiées signées du vice-président délégué, M. Wenagel, et du secrétaire général, M. R. Cossé. Ceux que le texte intégral intéresserait peuvent en faire la demande au président.

Il peut être résumé ainsi : pour les motifs invoqués par la municipalité et compte tenu du fait que le projet, d'une part, maintient le C.O.S. (coefficient d'occupation du sol) à 1,30 dans les zones d'habitation les plus denses, d'autre part, ne compromet pas le caractère des principaux sites soigneusement sauvegardés par le plan de 1982, l'avis de notre association est favorable à l'approbation du projet mais formule quelques réserves. Celles-ci portent pour deux d'entre elles sur le carrefour rue Marcel-Allegrot-avenue du 11-Novembre et sur l'angle rues Paul-Houette-Gallieni, dont les nouveaux C.O.S. en projet ont paru trop élevés et de nature à modifier l'aspect qu'avait préservé le plan de 1982.

Une opposition est formulée pour la rue de la République au niveau de la Z.A.C., au C.O.S. de 1,30 prévu dans le projet ; il est proposé de le limiter à 1,00 comme à l'angle de la rue des Pierres.

Enfin le statu quo est demandé pour l'îlot rues des Peupliers, des Marais, de Rivoli et Calmette dont la vocation pavillonnaire ne doit pas être remise en cause.

Outre ces quatre points, il est indiqué dans le document que le Comité ne voit pas l'utilité de ramener de 1 000 mètres carrés à 800 mètres carrés les terrains constructibles bordant l'avenue du Château, site classé.

A PROPOS DE L'EXPOSITION LE « JOUR ET LA NUIT »

Suite à l'abondant courrier reçu par le président au moment de cette exposition qui s'est tenue l'automne dernier dans l'Orangerie, le Conseil tient à ce que l'on sache qu'il n'a eu, de près ou de loin, aucune responsabilité dans la décision d'organiser cette manifestation et a voté à l'unanimité la motion suivante : « Surpris par l'exposition « Le Jour et la Nuit », le Conseil d'Administration du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon demande que les prochaines manifestations organisées à l'Orangerie s'accordent avec le caractère de ce monument », motion qu'il a voulu modérée par esprit de tolérance. Mais il faut bien dire que beaucoup de Meudonnais visiteurs de l'exposition, tel M. Jourdain pour la prose, se sont découverts artistes sans le savoir en pensant aux « œuvres » que recèlent secrètement les greniers dans lesquels ils amoncellent les objets les plus hétéroclites !

AFFAIRES A SUIVRE CAR ENCORE NON SUIVIES D'EFFET

- L'aménagement du carrefour des Arbres-Verts (cf. bulletin n° 2, 1987).

- Le survol du quartier Bellevue par des hélicoptères qui ne respectent pas les couloirs qui leur sont assignés

et créent une nuisance par le bruit. Les interventions de notre Comité et d'autres associations devront être réitérées.

- L'établissement de liaisons entre notre association et des associations similaires de la ville allemande de Celle avec laquelle notre commune est jumelée. Notre Comité a donné un avis favorable à ce projet : il faut patienter.

QUARTIER ARNAUDET

Des études sont en cours, dans un premier temps, pour améliorer la circulation dans ce quartier de Meudon.

Nous avons pu apprendre lors de notre Assemblée générale que l'un de nos membres, M. E. Gossé, copropriétaire des carrières de ce quartier, avait obtenu un troisième prix du concours national « Lumières et monuments » organisé par la Caisse nationale des Monuments historiques. Ce prix consacre un long et persévérant effort pour la mise en valeur des carrières.

UNE INTERESSANTE INITIATIVE

Mme J.-M. Goubelin, dont la récente campagne de propagande en faveur de notre Association a finalement amené 65 nouveaux adhérents que nous remercions ici, au nom de tous, de nous avoir accordé leur confiance, souhaite faire connaître son projet d'organiser en novembre prochain un dîner où anciens et nouveaux membres avec leurs familles pourront se rencontrer et se mieux connaître.

Une telle manifestation de bienvenue en faveur des nouveaux adhérents sera certainement accueillie comme une heureuse initiative... à suivre et à encourager !

« FORET PROPRE » ET VISITE DE LA FORET

Il est prévu que l'opération annuelle organisée par M. Larré en forêt aura lieu le 28 mai prochain. Comme toujours, elle est destinée aux jeunes des lycées et collèges.

D'autre part, M. Larré se propose d'organiser une visite de la forêt pour le 18 juin prochain. Elle n'aura lieu que si un nombre minimal de participants se fait connaître suffisamment à l'avance (cf. encart volant).

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nomination de M. M. Jantzen au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nomination de M. R. Boullault au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Annoncées à la réunion du Conseil du 3 février dernier par notre président, ces nominations ont suscité de vifs applaudissements et l'expression de félicitations aux nouveaux promus.

P.G.

REGLEMENT DES COTISATIONS 1988

Le moment est venu pour le Trésorier de recueillir les cotisations pour 1988 (et éventuellement pour les années antérieures impayées).

Merci d'avance de lui en adresser le montant dès que possible.

Montant (inchangé) :

— Membre bienfaiteur	120 F
— Membre adhérent	60 F

Versement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 22.465-15 V) libellé au nom du « Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon », et adressé au siège du Comité (Mairie de Meudon).